



Les Ressources HPQ-Silicium Inc.
(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

États financiers consolidés non audités
Au 30 septembre 2017

(En dollars canadiens)

Table des matières

États consolidés de la situation financière	4
États consolidés du résultat global	5
États consolidés des variations des capitaux propres	6
États consolidés des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires consolidées	8-45

Les Ressources HPQ-Silicium Inc

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

États consolidés de la situation financière (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

	Notes	30 septembre 2017	31 décembre 2016
		\$	\$
ACTIF			
Courant			
Trésorerie		329 517	472 393
Titres négociables d'une société cotée		480 000	200 000
Taxes sur les produits et services à recevoir		31 730	261 387
Avances sur les dépenses d'exploration et d'évaluation		-	45 600
Frais payés d'avance		43 863	153 630
Actifs détenus en vue de la vente	6 - 8	1 921 300	1 908 339
Acomptes sur dû à une société	7	122 332	93 242
Acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant	7	371 201	362 953
		<u>3 299 943</u>	<u>3 497 544</u>
Non courant			
Actifs d'exploration et d'évaluation	8	771 925	770 671
Immobilisations corporelles	9	3 268 753	1 674 718
Immobilisations incorporelles	10	2 198 062	1 898 062
		<u>6 238 740</u>	<u>4 343 451</u>
Total de l'actif		<u><u>9 538 683</u></u>	<u><u>7 840 995</u></u>
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	11	864 127	393 878
Billet à payer	12	180 000	180 000
Dû aux administrateurs		41 500	-
Passif lié aux actions accréditives		<u>129 640</u>	<u>161 540</u>
		<u>1 215 267</u>	<u>735 418</u>
Non courant			
Dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur, sans intérêt (taux effectif de 3%)	7	1 226 837	1 209 601
Redevances à payer	10	<u>994 819</u>	<u>860 275</u>
		<u>2 221 656</u>	<u>2 069 876</u>
Total du passif		<u><u>3 436 923</u></u>	<u><u>2 805 294</u></u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	13	28 237 294	25 917 327
Surplus d'apport		1 605 393	1 588 685
Résultats non distribués		<u>(23 740 927)</u>	<u>(22 470 311)</u>
Total des capitaux propres		<u>6 101 760</u>	<u>5 035 701</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u><u>9 538 683</u></u>	<u><u>7 840 995</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 23 novembre 2017.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) Patrick Levasseur, Administrateur

(s) Bernard J. Tourillon, Administrateur

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

États consolidés du résultat global (non audités)

Aux 30 septembre 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

	Notes	Trimestre finissant le 30 septembre		Période finissant le 30 septembre	
		2017	2016	2017	2016
		\$	\$	\$	\$
Dépenses					
Salaires et charges au titre du personnel	14.1	107 938	158 680	351 068	414 280
Autres charges opérationnelles	16	197 207	211 949	641 788	664 434
Amortissement des immobilisations corporelles		255	-	765	-
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		-	-	263 451	-
Écart sur taux de change		-	-	-	2 041
Résultats opérationnels		<u>305 400</u>	<u>370 629</u>	<u>1 257 072</u>	<u>1 080 755</u>
Autres revenus					
Produits financiers	17	(263 567)	13 407	313 717	20 638
Charges financières	17	(61 964)	(16 372)	(185 684)	(52 583)
Frais de restructuration		(80 734)	-	(80 734)	-
		<u>(406 265)</u>	<u>(2 965)</u>	<u>47 299</u>	<u>(31 945)</u>
Résultat avant impôt		<u>(711 665)</u>	<u>(373 594)</u>	<u>(1 209 773)</u>	<u>(1 112 700)</u>
Impôt différé		(31 900)	-	(31 900)	-
Résultat net et résultat global total de la période		<u>(679 765)</u>	<u>(373 594)</u>	<u>(1 177 873)</u>	<u>(1 112 700)</u>
Résultat par action					
Perte nette de base et dilué par action	18	<u>(0,00)</u>	<u>(0,00)</u>	<u>(0,00)</u>	<u>(0,01)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

États consolidés des variations des capitaux propres(non audités)

Aux 30 septembre 2017 et 2016

(En dollars canadiens)

	Notes	Capital- Actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2016		20 541 178	874 244	(19 645 013)	1 770 409
Unités émises dans le cadre de placements privés	13.1	1 773 750	-	-	1 773 750
Unités émises dans le cadre de placements privés accréditif	13.1	192 340	-	-	192 340
Exercice de bons de souscription	13.1	1 218 452	(81 218)	-	1 137 234
Exercice d'options de courtiers	13.1	22 291	(8 216)	-	14 075
Exercice de bons de souscription aux courtiers	13.1	6 559	(1 365)	-	5 194
Exercice d'options	13.1	135 229	(39 729)	-	95 500
Émission pour paiement de dettes fournisseurs	13.1	28 250	-	-	28 250
Paiements fondés sur des actions		-	77 217	-	77 217
Frais d'émission d'unités	13.1	76 687	19 216	(197 342)	(101 439)
		<u>23 994 736</u>	<u>840 149</u>	<u>(19 842 355)</u>	<u>4 992 530</u>
Total du résultat net et du résultat global pour la période		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(1 112 700)</u>	<u>(1 112 700)</u>
Solde au 30 septembre 2016		<u>23 994 736</u>	<u>840 149</u>	<u>(20 955 055)</u>	<u>3 879 830</u>
Solde au 1^{er} janvier 2017		25 917 327	1 588 685	(22 470 311)	5 035 701
Unités émises dans le cadre de placements privés	13.1	2 023 000	-	-	2 023 000
Exercice de bons de souscription	13.1	254 592	(26 183)	-	228 409
Émission pour paiement de dettes fournisseurs	13.1	42 375	-	-	42 375
Paiements fondés sur des actions		-	16 354	-	16 354
Expiration de bons de souscription		-	(851)	851	-
Frais d'émission d'unités		-	27 388	(93 594)	(66 206)
		<u>28 237 294</u>	<u>1 605 393</u>	<u>(22 563 054)</u>	<u>7 279 633</u>
Total du résultat net et du résultat global pour la période		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(1 177 873)</u>	<u>(1 177 873)</u>
Solde au 30 septembre 2017		<u>28 237 294</u>	<u>1 605 393</u>	<u>(23 740 927)</u>	<u>6 101 760</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

États consolidés des flux de trésorerie (non audités)

Aux 30 septembre 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

	Notes	2017 \$	2016 \$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net		(1 177 873)	(1 112 700)
Éléments hors caisse			
Amortissement des immobilisations corporelles		765	-
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		263 451	-
Impôt différé		(31 900)	-
Paielements fondés sur des actions		16 354	77 217
Variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée		(302 750)	-
Amortissement de l'écart d'actualisation – dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur		17 236	10 468
Amortissement de l'écart d'actualisation – acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant		(8 248)	(7 894)
Amortissement de l'écart d'actualisation – acomptes sur dû à une société		(2 719)	(2 744)
Amortissement de l'écart d'actualisation des redevances à payer		134 544	-
Écart d'actualisation – acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant		-	4 944
Écart d'actualisation – acompte sur dû à une société		1 629	-
Salaires et charges au titre des avantages du personnel		41 500	67 615
Produits financiers		-	(10 000)
Variation nette des éléments du fonds de roulement	19	371 402	(144 048)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<u>(676 609)</u>	<u>(1 154 257)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation		(304 259)	(272 012)
Ajout aux immobilisations corporelles		(1 329 000)	(303 058)
Ajout aux immobilisations incorporelles		-	(1 000 000)
Ajout aux actifs détenus en vue de vente		(12 961)	-
Crédits d'impôt reçus		-	13 297
Acquisition de titres négociables d'une société cotée		(873 000)	(190 000)
Disposition de titres négociables d'une société cotée		895 750	-
Acomptes sur dû à une société		(28 000)	-
Acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant		-	(85 000)
Remboursement d'acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant		-	1 000
Remboursement d'acomptes sur dû à une société		-	7 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<u>(1 651 470)</u>	<u>(1 828 773)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'unités dans le cadre de placements privés et placements accréditifs		2 023 000	1 966 090
Exercice de bons de souscription		228 409	1 137 234
Exercice d'options de courtiers		-	14 075
Exercice de bons de souscription aux courtiers		-	5 194
Exercice d'options		-	95 500
Remboursement billet à payer		-	(50 000)
Frais d'émission d'unités		(66 206)	(101 439)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>2 185 203</u>	<u>3 066 654</u>
Variation nette de la trésorerie		(142 876)	83 624
Trésorerie au début de la période		<u>472 393</u>	<u>177 585</u>
Trésorerie à la fin de la période		<u>329 517</u>	<u>261 209</u>

Pour des informations additionnelles sur les flux de trésorerie voir la note 19

Opérations de la trésorerie

Intérêts payés reliée aux activités opérationnelles

33 904

42 115

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Les Ressources HPQ-Silicium Inc. (« HPQ ») et de sa filiale (ci-après la « société ») se spécialisent dans l'exploration de l'or et de quartz dans des sites miniers situés au Québec.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

La société établit ses états financiers consolidés annuels conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale IAS 34 Information financière intermédiaire incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités. Ces états financiers consolidés intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application utilisées pour établir les derniers états financiers annuels. Ils doivent donc être lus parallèlement aux derniers états financiers annuels de la société.

Étant donné que la société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 30 septembre 2017, la société a des résultats non distribués accumulés négatifs de 23 740 927 \$ (22 470 311 \$ au 31 décembre 2016). Les liquidités actuelles de la société ne sont pas suffisantes pour financer ses dépenses administratives et d'exploration et d'évaluation de la prochaine année. Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la société de poursuivre ses activités.

La capacité de la société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières et du soutien continu des fournisseurs et créateurs. Même si la société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers consolidés n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état consolidé de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

3. GÉNÉRALITÉS

HPQ est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 3000, rue Omer-Lavallée bureau 306, Montréal, Québec, Canada. Les actions de HPQ sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

Lors de l'assemblée annuelle tenue le 22 juin 2016, les actionnaires ont approuvé le changement de la dénomination sociale de la société Ressources de la Baie d'Uragold Inc. en celui de Les Ressources HPQ-Silicium Inc. Ce changement a été effectué le 4 juillet 2016.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

4.2 Principe de consolidation

Les états financiers consolidés de la société comprennent les comptes de la société mère et de sa filiale en propriété exclusive Les champs d'or de la Beauce Inc. (« BGF »), constituée en août 2016 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et qui se spécialise dans l'exploration de l'or. La société mère contrôle une filiale si elle est exposée, ou a droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle déteint sur la filiale. La totalité des transactions, des soldes, des produits et des charges intragroupes sont éliminés lors de la consolidation. La date de présentation de l'information financière de BGF est le 31 juillet.

4.3 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars Canadien, qui est également la monnaie fonctionnelle de la société.

4.4 Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et décomptabilisation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés dans les catégories prêts et créances et actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières, le cas échéant, ou dans les produits financiers.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie, l'avance sur les dépenses d'exploration et d'évaluation, les acomptes sur dû à une société et les acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. Les titres négociables d'une société cotée sont classés dans cette catégorie d'instruments financiers.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

Actifs financiers (suite)

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net.

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers, sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, sont examinés pour la dépréciation au moins à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la société comprennent les dettes fournisseurs et autres créiteurs (excluant les salaires et les charges au titre du personnel), les billets à payer, les dus aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur (excluant les salaires et les charges au titre du personnel) et les redevances à payer.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées dans les charges financières.

4.5 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions, les options de courtiers, les bons de souscription aux courtiers, les unités aux courtiers et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions potentielles si elle est ultérieure.

4.6 Crédits d'impôt à recevoir

La société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissible engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées et en fonction des estimations de la direction. La société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la société respectera les conditions connexes.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

4.7 Actifs d'exploration et d'évaluation et dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation. Les actifs d'exploration et d'évaluation incluent également un terrain comptabilisé en tant qu'immobilisation corporelle non amortissable et est présenté au coût moins le cumul des pertes de valeur.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.10), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.10), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

4.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et de pertes de valeur.

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement. L'intégration de coûts dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle cesse lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans les immobilisations corporelles de la catégorie Actifs miniers en construction, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie Actifs miniers en construction. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus dans la catégorie Actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif. En règle générale, les périodes d'amortissement sont les suivantes :

	<u>Durée d'utilité</u>
Équipement informatique	3 ans

L'équipement en construction sera amorti selon la méthode linéaire sur une durée de 10 ans lorsque celui-ci sera prêt à être utilisé.

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat net, sauf pour certaines immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration et d'évaluation dont la charge d'amortissement est incorporée dans la valeur comptable d'un actif d'exploration et d'évaluation lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de projets précis d'exploration et d'évaluation.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat net lors de la décomptabilisation de l'élément.

4.9 Immobilisations incorporelles

Les brevets et la propriété intellectuelle sont des immobilisations incorporelles évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût des brevets est constitué du coût des demandes de brevets. Le coût de la propriété intellectuelle est composé initialement du coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée estimative d'utilisation du brevet et de la propriété intellectuelle, qui est de vingt ans. La période d'amortissement et le mode d'amortissement sont réexaminés annuellement et ajustés de manière prospective, au besoin.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

4.10 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé ;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée ;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique ;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.11 Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément et sont évalués au plus faible de leur valeur comptable immédiatement avant leur classement comme détenus en vue de la vente et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

4.12 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

4.12 Provisions et passifs éventuels (suite)

Les activités de la société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé. Ces situations sont présentées comme passifs éventuels à moins que la probabilité de sortie de ressources soit faible.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aux 30 septembre 2017 et 2016, il n'y avait aucune provision comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière.

4.13 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en capitaux propres.

Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente sera utilisée pour compenser un bénéfice imposable futur. Cela est évalué en fonction des prévisions de la société quant aux résultats opérationnels futurs, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que les limites d'utilisation des pertes ou des crédits fiscaux non utilisés.

Habituellement, les passifs d'impôts différé sont comptabilisés en totalité, bien que *IAS 12 Impôts sur le résultat* précise un nombre limité d'exemptions. Par conséquent, la société ne comptabilise pas l'impôt différé sur les différences temporaires à l'achalandage ou aux placements dans des filiales.

Impôts relatifs aux placements accréditifs

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accréditifs, la société doit transférer son droit des déductions fiscales rattachées aux dépenses d'exploration en faveur des investisseurs. Lorsque la société s'acquitte de son obligation de transférer ce droit, ce qui survient lorsque la société a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales et a engagé les dépenses admissibles, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporelle imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

4.14 Capitaux propres

Le Capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions, d'options de courtiers, d'unités aux courtiers ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération ou la valeur des options sur actions, des options de courtiers, des bons de souscription ou des bons de souscription aux courtiers antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou tout actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de conclusion de l'entente.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

Placements accréditifs

L'émission d'unités accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires, de bons de souscription et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des unités accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans le passif lié aux actions accréditives à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'unités accréditives sont répartis entre les actions, les bons de souscription et le passif lié aux actions accréditives émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date d'émission, puis aux bons de souscription en fonction de la juste valeur de ceux-ci au moment de l'émission et le montant résiduel, le cas échéant, est attribué au passif lié aux actions accréditives. La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que la société a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé au passif lié aux actions accréditives est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé.

Autre éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions, aux options de courtiers, aux unités de courtiers, aux bons de souscription et aux bons de souscription aux courtiers jusqu'à l'exercice de ces options et bons de souscription. Lorsqu'ils sont annulés ou expirés, les charges de rémunération correspondantes sont transférées en diminution des résultats non distribués. Lorsque les options et bons de souscription sont exercés, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-actions.

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs plus les frais d'émission d'instruments de capitaux propres, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission ainsi que les charges de rémunération liées aux options et bons de souscription annulés ou expirés, transférées du poste Surplus d'apport.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

4.15 Paiements fondés sur des actions

La société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou services reçus, elle doit en évaluer la valeur par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers, des unités aux courtiers et des options de courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

La charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

4.16 Information sectorielle

La société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est à dire le président et le conseil d'administration. La société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et d'évaluation des ressources minérales.

4.17 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la société

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouvelles modifications, qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers consolidés de la société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la société.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédits attendues et un modèle de comptabilisation de couverture substantielle modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter de 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La société a commencé à analyser les incidences potentielles de l'adoption de cette norme sur ces états financiers consolidés.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

5.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptable de la société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers consolidés.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 4.13).

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnable en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

5.2 Source d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses significatives qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4.10).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

En évaluant la dépréciation, la société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 8 pour l'analyse de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation.

Au cours de la période, la société a imputé en résultat net une radiation sur des actifs d'exploration et d'évaluation de 263 451 \$ (657 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

Les autres propriétés n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation puisque la société a la capacité de conserver les propriétés puisqu'elle dispose des ressources financières suffisantes pour respecter ses obligations à court terme et des dépenses sont programmées au cours des prochains exercices. Les droits de prospecter pour ces propriétés n'expireront pas dans un proche avenir et des travaux ont été réalisés sur ces propriétés au cours des trois derniers exercices.

Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

En évaluant la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable. Au 30 septembre 2017, 765 \$ a été comptabilisée sur les immobilisations corporelles et aucune dépréciation sur les immobilisations incorporelles.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options, des options de courtiers, des unités aux courtiers et des bons de souscription aux courtiers octroyés. Le modèle utilisé par la société est le modèle de Black-Scholes (se reporter aux notes 13.3, 13.4, 13.5 et 14.2).

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers consolidés ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique des jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations (se reporter à la note 23).

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4.6 pour de plus d'information.

6. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

La société prévoit éventuellement vendre à sa filiale COB ses projets aurifères. Ces transferts devraient être payés par l'émission d'actions ordinaires de COB à un prix de 0,10\$ chacune.

La société prévoit de plus concéder à COB un droit de prospection et d'extraction des métaux de base et précieux, autres que le quartz, sur sa propriété Roncevaux en considération d'une royauté de 5 % (NSR) et de l'émission par COB de 100 000 actions ordinaires de son capital action à un prix de 0,10\$ chacune. Ce NSR pourra être racheté en partie par COB en payant à la société 100 000\$ pour chaque tranche de 0,1% jusqu'à concurrence de 4%.

Ces transactions devront être acceptées par les actionnaires et concrétisées au moyen d'un plan d'arrangement en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

La valeur comptable des actifs d'exploration et d'évaluation qui feront partie de ces transactions a été reclassée à court terme dans la catégorie Actifs détenus en vue de la vente pour un montant de 1 920 300 \$: Voir note 8 pour plus de détail.

7. ACOMPTES SUR DÛ À UNE SOCIÉTÉ, AUX ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET À DES SOCIÉTÉS DÉTENUES PAR UN ADMINISTRATEUR OU UN DIRIGEANT ET DÛ AUX ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET À UNE SOCIÉTÉ DÉTENUE PAR UN ADMINISTRATEUR

Les acomptes sur dû correspondent aux montants payés par la société sur les sommes qu'elle doit à une société et aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant. Ces acomptes ont une valeur nominale totale de 510 000 \$ (127 000 \$ pour une société et 383 000 \$ pour les administrateurs, dirigeants et des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant; 482 000 \$ au 31 décembre 2016 dont 99 000 \$ à une société et 383 000 \$ aux administrateurs, dirigeants et des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant) (taux effectif de 3 %). Le 23 décembre 2015, les parties ont convenues que les acomptes sur dû sont sans intérêt (taux effectif de 3 %). Les créiteurs ont jusqu'au 23 décembre 2018 pour déterminer les modalités dont ils désirent que les acomptes sur dû soient compensées sinon les compensations devront obligatoirement s'effectuer à ce moment.

La société doit aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur des salaires et rémunération ayant une valeur nominale de 1 284 641 \$ (1 243 141 \$ au 31 décembre 2016). La société a obtenu confirmation pour ces dettes d'une valeur nominale de 1 243 141 \$ que ces derniers, sous réserves des droits de compensation mentionnés ci-dessus, ne demanderont pas leur paiement avant les 12 mois et un jour suivant la date de la fin de la période. Ces montants sont classés comme passifs non courants et présentés comme dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	Solde au 1 janvier 2017	Additions	Crédits d'impôt	Radiation	Solde au 30 septembre 2017
	\$	\$	\$	\$	\$
Québec					
<i>Propriété Roncevaux</i>					
Droits miniers	9 219	3 933	-	-	13 152
Dépenses d'exploration et d'évaluation	92 736	245 122	-	-	337 858
	<u>101 955</u>	<u>249 055</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>351 010</u>
<i>Propriété Martinville</i>					
Droits miniers	440	769	-	-	1 209
Dépenses d'exploration et d'évaluation	260 835	-	-	-	260 835
	<u>261 275</u>	<u>769</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>262 044</u>
<i>Propriété Carrière Montpetit</i>					
Droits miniers	440	-	-	-	440
Dépenses d'exploration et d'évaluation	5 126	-	-	-	5 126
	<u>5 566</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 566</u>
<i>Propriété Drucourt</i>					
Droits miniers	658	-	-	-	658
Dépenses d'exploration et d'évaluation	128 359	-	-	-	128 359
	<u>129 017</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>129 017</u>
<i>Propriété Malvina</i>					
Droits miniers	220	-	-	-	220
Dépenses d'exploration et d'évaluation	5 126	-	-	-	5 126
	<u>5 346</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 346</u>
<i>Propriété Silice-autres</i>					
Droits miniers	40 563	-	-	(36 977)	3 586
Dépenses d'exploration et d'évaluation	12 251	-	-	-	12 251
	<u>52 814</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(36 977)</u>	<u>15 837</u>
<i>Propriété autres</i>					
Droits miniers	15 225	-	-	(15 225)	-

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

	Solde au 1 janvier 2017	Additions	Crédits d'impôt	Radiation	Solde au 30 septembre 2017
	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Propriétés Autres- Beauce</i>					
Droits miniers	61 172	-	-	(58 067)	3 105
<i>Propriété Bellechasse-Timmins Gold</i>					
Droits miniers	101 112	-	-	(101 112)	-
Dépenses d'exploration et d'évaluation	37 189	14 881	-	(52 070)	-
	<u>138 301</u>	<u>14 881</u>	<u>-</u>	<u>(153 182)</u>	<u>-</u>
<i>Sommaire</i>					
Droits miniers	229 049	4 702	-	(211 381)	22 370
Dépenses d'exploration et d'évaluation	541 622	260 003	-	(52 070)	749 555
	<u>770 671</u>	<u>264 705</u>	<u>-</u>	<u>(263 451)</u>	<u>771 925</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	Solde au 1 janvier 2016	Additions	Crédits d'impôt	Radiation	Actifs détenus en vue de la vente (note 7)	Solde au 31 décembre 2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Québec						
<i>Propriété Roncevaux</i>						
Droits miniers	8 214	1 005	-	-	-	9 219
Dépenses d'exploration et d'évaluation	59 255	30 005	3 476	-	-	92 736
	<u>67 469</u>	<u>31 010</u>	<u>3 476</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>101 955</u>
<i>Propriété Martinville</i>						
Droits miniers	440	-	-	-	-	440
Dépenses d'exploration et d'évaluation	48 946	209 775	2 114	-	-	260 835
	<u>49 386</u>	<u>209 775</u>	<u>2 114</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>261 275</u>
<i>Propriété Carrière Montpetit</i>						
Droits miniers	440	-	-	-	-	440
Dépenses d'exploration et d'évaluation	4 791	-	335	-	-	5 126
	<u>5 231</u>	<u>-</u>	<u>335</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 566</u>
<i>Propriété Drucourt</i>						
Droits miniers	658	-	-	-	-	658
Dépenses d'exploration et d'évaluation	49 168	76 248	2 943	-	-	128 359
	<u>49 826</u>	<u>76 248</u>	<u>2 943</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>129 017</u>
<i>Propriété Malvina</i>						
Droits miniers	220	-	-	-	-	220
Dépenses d'exploration et d'évaluation	4 791	-	335	-	-	5 126
	<u>5 011</u>	<u>-</u>	<u>335</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 346</u>
<i>Propriété Silice-autres</i>						
Droits miniers	40 471	749	-	(657)	-	40 563
Dépenses d'exploration et d'évaluation	-	12 125	126	-	-	12 251
	<u>40 471</u>	<u>12 874</u>	<u>126</u>	<u>(657)</u>	<u>-</u>	<u>52 814</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

	Solde au 1 janvier 2016	Additions	Crédits d'impôt	Radiation	Actifs détenus en vue de la vente (note 7)	Solde au 31 décembre 2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Propriété autres</i>						
Droits miniers	15 225	-	-	-	-	15 225
<i>Propriétés Autres- Beauce</i>						
Droits miniers	58 772	2 400	-	-	-	61 172
<i>Propriété Bellechasse-Timmins Gold</i>						
Droits miniers	101 112	-	-	-	-	101 112
Dépenses d'exploration et d'évaluation	35 261	-	1 928	-	-	37 189
	136 373	-	1 928	-	-	138 301
<i>Propriété Beauce Placer</i>						
Droits miniers	850 439	59 405	-	-	(909 844)	-
Dépenses d'exploration et d'évaluation	832 637	3 910	8 198	-	(844 745)	-
Terrain	153 750	-	-	-	(153 750)	-
	1 836 826	63 315	8 198	-	(1 908 339)	-
<i>Sommaire</i>						
Droits miniers	1 075 991	63 559	-	(657)	(909 844)	229 049
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 034 849	332 063	19 455	-	(844 745)	541 622
Terrain	153 750	-	-	-	(153 750)	-
	2 264 590	395 622	19 455	(657)	(1 908 339)	770 671

Toutes les radiations sont présentées en résultat net dans le poste Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation.

Au cours de la période, la direction a radié les titres de propriété pour la propriété Silice-autres, propriété autres, propriété Bellechasse-Timmins Gold et propriété autres beauce pour le motif d'abandon de claims miniers.

Au cours de l'exercice de 2016, la direction a radié les titres de propriété pour la propriété Silice-autres pour le motif d'abandon de claims miniers.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Québec

Propriété Bellechasse-Timmins Gold

Le 9 avril 2014, la société a signé une entente d'option et de partenariat avec Golden Hope Mines Limited (« GNH »), visant l'acquisition d'un intérêt jusqu'à 50 % dans la propriété Bellechasse-Timmins Gold, située en Beauce. Selon la première option, pour acquérir un intérêt de 30 %, la société devra engager sur une période de 18 mois des coûts relatifs à divers travaux et rapports ainsi que l'obtention de certaines autorisations ministérielles estimées à 400 000 \$, comprenant:

- 1) Estimer les ressources selon un rapport NI 43-101;
- 2) Produire une révision économique;
- 3) Produire un plan environnemental;
- 4) Obtenir les autorisations requises;
- 5) Obtenir un certificat d'autorisation (C.A.);
- 6) Arpenter le terrain;
- 7) Établir un plan de restauration;
- 8) Obtenir un bail minier pour l'exploitation d'une mine pour une capacité de 600 tonnes métriques par jour.

De plus, la société pourra acquérir un intérêt additionnel de 20 %, pour un total de 50 %, par l'obtention, dans les 120 jours de la fin de l'exercice de la première option, du financement nécessaire au début de la production commerciale de la propriété.

Au cours du dernier trimestre de l'exercice de 2015, un différend est intervenu entre GNH et la Société sur la question d'une prolongation de délai à laquelle la Société est persuadée avoir droit en vertu de l'entente convenue entre les parties. Pour sauvegarder et protéger ses droits, la Société a présenté à la Cour une demande en injonction contre GNH comportant les conclusions telles qu'une prolongation d'un délai de 18 mois pour réaliser les travaux prévus, la prise par GNH de mesures adéquates pour préserver l'information technique et géologique existante sur le dépôt aurifère, la prohibition pour GNH de conclure une entente avec quiconque, à l'exception de la Société, pour l'exploitation du dépôt qui ait pour effet, directement ou indirectement, de modifier les droits de la Société et la prohibition pour GNH d'aliéner ou diminuer directement ou indirectement les droits que la Société possède sur ledit dépôt.

Le 15 mai 2017, une nouvelle entente a été conclue entre les parties et les procédures judiciaires ont été retirées. Pour acquérir un intérêt de 30 %, la société devra engager sur une période de 18 mois des coûts relatifs à divers travaux et rapports. La société pourra acquérir un intérêt additionnel de 20 %, pour un total de 50 %, par l'obtention, du financement nécessaire au début de la production commerciale de la propriété et la société devra souscrire à un placement privé dans GNH pour un montant de 150 000 \$.

Durant la période, la société a radié cette propriété.

Propriété Beauce Placer

La société détient un intérêt de 100 % dans 152 claims. Au cours de l'exercice précédent, la société a racheté la royauté de 3,5 % NSR sur 5 claims pour un montant de 50 000 \$ en espèces.

Le 8 octobre 2014, la société a signé une entente définitive avec Fancamp Exploration Ltd. (« Fancamp ») pour l'acquisition de 29 claims situés dans la municipalité de Saint-Simon-les-Mines dans la région de la Beauce au Québec. À la suite de l'approbation des autorités réglementaires, le 22 janvier 2015, la société a émis 8 000 000 d'unités (pour une valeur totale de 591 762 \$) dont chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

Propriété Beauce Placer (suite)

En vertu de cette entente, la société devra effectuer des travaux d'exploration sur une période de 4 ans pour un montant totalisant 400 000 \$ réparti comme suit : 50 000 \$ au cours des 15 premiers mois, 75 000 \$ pour la deuxième année, 100 000 \$ pour la troisième année et 175 000 \$ pour la quatrième année. Aussi, la société s'est engagée à payer à Fancamp une royauté de 3,5 % pour toute la durée de la production d'or ainsi qu'un montant de 500 000 \$ lors du début de la production. En mars 2016, la société a payé un montant de 25 000 \$ en espèces selon les termes de l'entente.

De plus, la société devra assumer le paiement à un tiers d'une royauté de 1,5 % duquel, au choix de la société, 1 % pourra être racheté pour un montant de 1 000 000 \$.

Le 13 octobre 2016, la société a signé une entente modifiée avec Fancamp concernant la clause d'exécution des travaux d'exploration stipulée dans l'entente datée du 8 octobre 2014. Selon cet amendement, la clause sur les travaux d'exploration devient caduque et par conséquent, la société n'a plus l'obligation d'exécuter de tels travaux.

Après la fin de l'exercice de 2016, une entente est intervenue avec la filiale de la société pour la vente de cette propriété. Voir les modalités de la vente à la note 6.

Propriété Autres-Beauce

Le 24 février 2015, la société a émis 1 100 000 unités (pour une valeur totale de 56 951 \$) pour l'acquisition de 5 claims (propriété Morin située dans la ville de Saint-Augustin-de-Woburn). Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Durant la période, la société a radié cette propriété.

Propriété Drucourt

La société détient un intérêt de 100 % de 8 claims acquis par jalonnement.

Propriété Roncevaux

La société détient un intérêt de 100 % de 36 claims acquis par jalonnement (9 claims au 31 décembre 2015).

Propriété Malvina

La société détient un intérêt de 100 % de 2 claims acquis par jalonnement.

Propriété Martinville

La société détient un intérêt de 100 % de 4 claims acquis par jalonnement.

Propriété Carrière Montpetit

La société détient un intérêt de 100 % de 4 claims acquis par jalonnement.

Propriété Silice-autres

Le 5 mars 2015, la société a émis 400 000 unités (pour une valeur totale de 36 053 \$) pour l'acquisition de 8 claims. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Durant la période, la société a radié cette propriété.

De plus, la société détient un intérêt de 100 % dans 39 autres claims acquis par jalonnement.

Propriété autres

Le 22 décembre 2015, la société a acquis un intérêt de 100 % dans 4 claims (propriété Châteaux Richer située dans le canton de Côte de Beaupré).

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la société comprennent l'équipement informatique et une construction en cours. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Immobilisations corporelles		
	Équipement informatique	Équipement en construction	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2017	3 058	1 672 000	1 675 058
Acquisition	-	1 594 800	1 594 800
Solde au 30 septembre 2017	3 058	3 266 800	3 269 858
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2017	340	-	340
Amortissement	765	-	765
Solde au 30 septembre 2017	1 105	-	1 105
Valeur comptable au 30 septembre 2017	1 953	3 266 800	3 268 753

	Immobilisations corporelles		
	Équipement informatique	Équipement en construction	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2016	-	-	-
Acquisition	3 058	1 672 000	1 675 058
Solde au 31 décembre 2016	3 058	1 672 000	1 675 058
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2016	-	-	-
Amortissement	340	-	340
Solde au 31 décembre 2016	340	-	340
Valeur comptable au 31 décembre 2016	2 718	1 672 000	1 674 718

Toutes les charges d'amortissement sont présentées dans le poste Amortissement des immobilisations corporelles.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La société a acquis la technologie PUREVAP™ pour la transformation du quartz en silicium métal de haute pureté. Conformément à l'accord d'achat, la société s'engage à payer au vendeur le plus élevé entre la redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou les montants annuels minimaux selon l'accord. Les montants annuels minimums en vertu de l'accord sont les suivants :

	\$
2016	50 000
2018	150 000
2019	200 000
2020 et après	250 000

La propriété intellectuelle et son passif correspondant, redevances à payer, ont été reconnus lors de l'acquisition pour un montant total de 815 427 \$ et le tout a été calculé basé sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'accord sur une période de vingt ans à un taux de 22 %. Le montant de 50 000 \$ comptabilisé comme dépôt en 2015 a été renversé au coût de la propriété intellectuelle. Au cours de l'exercice de 2016, un montant de 1 000 000 \$ payé en espèces a également été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle.

Les immobilisations incorporelles de la société comprennent les brevets et la propriété intellectuelle. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Immobilisations incorporelles		
	Propriétés		Total
	Brevets	intellectuelle	
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2017	32 635	1 865 427	1 898 062
Acquisition	-	300 000	300 000
Solde au 30 septembre 2017	32 635	2 165 427	2 198 062
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2017 et au 30 septembre 2017	-	-	-
Valeur comptable au 30 septembre 2017	32 635	2 165 427	2 198 062

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

	Immobilisations incorporelles		
	Brevets	Propriétés intellectuelle	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2016	-	-	-
Acquisition	32 635	1 865 427	1 898 062
Solde au 31 décembre 2016	32 635	1 865 427	1 898 062
Cumul des amortissements et des radiations			
Solde au 1er janvier 2016 et au 31 décembre 2016	-	-	-
Valeur comptable au 31 décembre 2016	32 635	1 865 427	1 898 062

Toutes les charges d'amortissement seront présentées dans le poste Amortissement des immobilisations incorporelles, au moment où la technologie sera en état d'être utilisée.

11. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Dettes fournisseurs	847 346	317 097
Autres	16 781	76 781
	864 127	393 878

12. BILLET À PAYER

Le 6 février 2012, la société a signé un contrat d'hypothèque immobilière pour garantir un emprunt d'une somme de 180 000 \$ portant intérêt au taux composé de 25 % l'an grevant le terrain situé en Beauce. Le 6 octobre 2017, la société a convenu avec le créancier hypothécaire d'en proroger l'échéance jusqu'au 31 juillet 2019.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

13. CAPITAUX PROPRES

13.1 Capital-actions

Le capital-actions de la société comprend seulement des actions ordinaires créées en nombre illimité, sans valeur nominale. Toutes les actions sont participantes et admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital et donnent droit à un vote à l'assemblée des actionnaires de HPQ.

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Total des actions au début	154 699 336	110 544 431
Placements privés (a) (e) (i) (j) (l)	11 900 000	19 948 211
Placements privés accréditif (d) (h)	-	7 055 674
Émission pour frais d'émission d'unités (c)	-	356 686
Émission pour le paiement de dettes fournisseurs (b) (f) (k)(m)	279 750	420 340
Exercice de bons de souscription	3 124 087	14 792 345
Exercice d'options de courtiers	-	255 909
Exercice de bons de souscription aux courtiers	-	87 460
Exercice d'options	-	1 150 000
Total des actions émises et entièrement libérées	170 003 173	154 611 056
Actions à être émises (g)	-	88 280
Total des actions à la fin	170 003 173	154 699 336

(a) Le 29 février 2016, la société a conclu un financement privé d'un montant de 350 000 \$. La société a émis 4 375 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,12 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription n'a été comptabilisé.

(b) Le 4 mai 2016, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 28 250 \$ par l'émission de 370 780 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(c) Le 7 juillet 2016, la société a conclu un financement privé d'un montant de 868 000 \$. La société a émis 6 200 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,25 \$ l'action, durant 24 mois suivant la clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription n'a été comptabilisé.

De plus, comme frais de commission, la société a émis à l'agent 356 686 actions ordinaires (pour une valeur de 76 687 \$) et a émis 89 172 options de courtiers (pour une valeur de 11 078 \$). Chaque option de courtiers donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,14 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture du financement.

(d) Le 7 juillet 2016, la société a conclu un financement privé d'un montant de 192 340 \$. La société a émis 1 373 856 actions accréditives. Aucun montant lié à l'autre passif n'a été comptabilisé.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

13.1 Capital-actions (suite)

(e) Le 7 septembre 2016, la société a conclu un financement privé d'un montant de 555 750 \$. La société a émis 2 925 000 unités composées d'une action ordinaire et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,35 \$ l'action, durant 18 mois suivant la clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription n'a été comptabilisé.

De plus, comme frais de commission, la société a émis à l'agent 86 000 unités aux courtiers (pour une valeur de 10 888 \$). Chaque unité est composée d'une action ordinaire et un demi-bon de souscription. Chaque unité aux courtiers donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,19 \$ l'action et chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,35 \$ l'action, durant 18 mois suivant la clôture du financement.

(f) Le 7 octobre 2016, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 49 560 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(g) Le 15 octobre 2016, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 88 280 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction. Les actions sont à émettre au 31 décembre 2016.

(h) Le 31 octobre 2016, la société a conclu un financement privé d'un montant de 1 250 000 \$. La société a émis 5 681 818 unités composées d'une action accréditive et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,30 \$ l'action, durant 24 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 179 369 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport et un montant de 161 540 \$ lié à la portion passif liée aux actions accréditives a été comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière.

De plus, comme frais de commission, la société a comptabilisé un montant de 87 500 \$ comme frais d'émission d'unités.

(i) Le 23 décembre 2016, la société a conclu un financement privé d'un montant de 902 750 \$. La société a émis 6 448 211 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,25 \$ l'action, durant 24 mois suivant la clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription n'a été comptabilisé.

(j) Le 23 février 2017, la société a conclu un financement privé d'un montant de 1 600 000 \$. La société a émis 9 411 766 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,25 \$ l'action, durant 24 mois suivant la clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription ne sera comptabilisé.

De plus, comme frais de commission, la société a comptabilisé un montant de 28 305 \$ à titre de frais d'émission d'unités. La société a émis à un agent 166 500 bons de souscription (pour une valeur de 14 792 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,25 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture du financement et la société a émis à un agent 136 000 bons de souscription (pour une valeur de 12 596 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,23 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription ne sera comptabilisé.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

13.1 Capital-actions (suite)

(k) Le 3 mars 2017, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 88 280 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

(l) Le 7 mars 2017, la société a conclu un financement privé d'un montant de 423 000 \$. La société a émis 2 488 234 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,25 \$ l'action, durant 24 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 136 853 \$, lié aux bons de souscription, sera comptabilisé au surplus d'apport.

(m) Le 12 septembre 2017, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 28 250 \$ par l'émission de 191 470 actions ordinaires. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

Au cours de la période finissant le 30 septembre 2017, 3 124 087 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de bons de souscription. Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,07\$ par action.

13.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	57 396 956	-	50 862 681	-
Attribués	11 900 000	0,25	21 326 620	0,24
Exercés	(3 124 087)	0,07	(14 792 345)	0,08
Expirés	(140 499)	0,10	-	-
Solde à la fin	66 032 370	-	57 396 956	-

La juste valeur moyenne pondérée de 0,063 \$ au 31 décembre 2016 des bons de souscription accordés lors des financements accréditifs a été estimée, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2016
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,16 \$
Taux de dividendes attendu	0%
Volatilité moyenne attendue	104 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	0,71%
Durée de vie moyenne prévue	2,00 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,30 \$

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

13.2 Bons de souscription (suite)

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée moyenne de vie prévue des bons de souscription.

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Nombre	Prix d'exercice	Nombre	Prix d'exercice
		\$		\$
Mai 2017	-	-	231 817	0,10
Juillet 2017	-	-	232 769	0,10
Décembre 2017	6 125 000	0,07	7 175 000	0,07
Février 2018	1 800 000	0,07	2 700 000	0,07
Mars 2018	1 462 500	0,35	1 462 500	0,35
Juin 2018	3 915 750	0,07	4 615 750	0,07
Juillet 2018	6 200 000	0,25	6 200 000	0,25
Août 2018	5 959 000	0,07	5 959 000	0,07
Octobre 2018	2 840 909	0,30	2 840 909	0,30
Décembre 2018	7 006 000	0,07	7 156 000	0,07
Décembre 2018	6 448 211	0,25	6 448 211	0,25
Février 2019	4 375 000	0,12	4 375 000	0,12
Février 2019	9 411 766	0,25	-	-
Mars 2019	2 488 234	0,25	-	-
Janvier 2020	8 000 000	0,30 à 0,40	8 000 000	0,20 à 0,40
	<u>66 032 370</u>	<u>-</u>	<u>57 396 956</u>	<u>-</u>

13.3 Options de courtiers

Les options en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions comme suit :

	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Nombre d'options	Prix d'exercice	Nombre d'options	Prix d'exercice
		\$		\$
Solde au début	89 172	0,14	255 909	0,055
Attribuées	-	-	89 172	0,14
Exercés	-	-	(255 909)	-
Solde à la fin	<u>89 172</u>	<u>0,14</u>	<u>89 172</u>	<u>0,14</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

13.3 Options de courtiers (suite)

Au cours de la période, la société a comptabilisé un montant de nil \$ (11 078 \$ au 31 décembre 2016) en frais d'émission de capitaux propres lorsque les options de courtiers ont été attribuées et a été comptabilisée en augmentation du surplus d'apport et en diminution des résultats non distribués.

La juste valeur moyenne pondérée 0,124 \$ au 31 décembre 2016 des options aux courtiers accordés a été estimée, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses suivantes :

	2016
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,20 \$
Taux de dividendes attendu	0%
Volatilité attendue	104%
Taux d'intérêt sans risque	0,68 %
Durée de vie prévue	2 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,14 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée de vie prévue des options de courtiers.

Le nombre des options de courtiers en circulation pouvant être exercées en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Nombre	Prix d'exercice \$	Nombre	Prix d'exercice \$
Juillet 2018	89 172	0,14	89 172	0,14
	89 172	0,14	89 172	0,14

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

13.4 Bons de souscription aux courtiers

Les bons de souscription au courtier en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions comme suit :

	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	35 440	0,25	87 460	0,059
Attribués	302 500	0,24	35 440	0,25
Exercés	-	-	(87 460)	0,059
Solde à la fin	337 940	0,24	35 440	0,25

Pour la période, la société a comptabilisé un montant de 27 388 \$ (1 927 \$ au 31 décembre 2016) en frais d'émission de capitaux propres lorsque les bons de souscription aux courtiers ont été attribués et a été comptabilisée en augmentation du surplus d'apport et en diminution des résultats non distribués.

La juste valeur moyenne pondérée 0,09 \$ (0,054 \$ au 31 décembre 2016) des bons de souscription aux courtiers accordés a été estimée, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2017	2016
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,19 \$	0,135 \$
Taux de dividendes attendu	0 %	0 %
Volatilité moyenne attendue	102 %	105 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	0,73 %	0,71 %
Durée de vie moyenne prévue	2,00 ans	2,00 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,24 \$	0,25 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée de vie prévue des bons de souscription aux courtiers.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

13.4 Bons de souscription aux courtiers (suite)

Le nombre des bons de souscription en circulation pouvant être exercées en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Nombre	Prix d'exercice \$	Nombre	Prix d'exercice \$
Décembre 2018	35 440	0,25	35 440	0,25
Février 2019	302 500	0,24	-	-
	<u>337 940</u>	<u>0,24</u>	<u>35 440</u>	<u>0,25</u>

13.5 Unités aux courtiers

Les unités aux courtiers en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un prix d'exercice de 0,19 \$ à un nombre équivalent d'unités composées pour chaque unité d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet de souscrire à une action ordinaire à un prix d'exercice de 0,35 \$ et ce, pour une période de 18 mois de la clôture du placement. Les unités aux courtiers se détaillent comme suit :

	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Nombre d'unités	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'unités	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	86 000	0,19	-	-
Attribués	-	-	86 000	0,19
Solde à la fin	<u>86 000</u>	<u>0,19</u>	<u>86 000</u>	<u>0,19</u>

Pour l'exercice de 2016, la société a comptabilisé un montant de 10 988 \$ au 31 décembre 2016 en frais d'émission de capitaux propres lorsque les unités aux courtiers ont été attribuées et a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport et en diminution des résultats non distribués.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

13.5 Unités aux courtiers (suite)

La juste valeur moyenne pondérée 0,084 \$ au 31 décembre 2016 des bons de souscription aux courtiers accordés a été estimée, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2016
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,19 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité moyenne attendue	104 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	0,68 %
Durée de vie moyenne prévue	1,5 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,24 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée de vie prévue des unités aux courtiers.

Le nombre d'unités en circulation pouvant être exercées en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Nombre	Prix d'exercice \$	Nombre	Prix d'exercice \$
Mars 2018	86 000	0,19	86 000	0,19
	<u>86 000</u>	<u>0,19</u>	<u>86 000</u>	<u>0,19</u>

14. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

14.1 Salaires et charge au titre des avantages du personnel

Les salaires et charge au titre des avantages du personnel sont analysés comme suit :

	Trimestre finissant le 30 septembre		Période finissant le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
			\$	\$
Salaires et avantages sociaux	59 938	61 717	197 068	197 296
Horaires de gestion	37 500	37 500	112 500	112 500
Rémunération des administrateurs	10 500	-	41 500	30 500
Paiements fondés sur des actions	-	59 463	-	69 040
Variation de la valeur actualisée des dus à des dirigeants et à une société détenue par un administrateur, selon le taux effectif	-	-	-	4 944
Charges au titre des avantages du personnel	<u>107 938</u>	<u>158 680</u>	<u>351 068</u>	<u>414 280</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

14.2 Paiements fondés sur des actions

Le 13 septembre 2016, la société a adopté un nouveau régime de paiements fondés sur des actions selon lequel le conseil d'administration peut attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux conseillers des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 14 000 000 actions (14 000 000 actions au 31 décembre 2016).

Le prix d'exercice de chaque option est établi par le conseil d'administration et ne peut être inférieur à la valeur marchande escomptée des actions ordinaires tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX, la veille de l'attribution, et la date d'échéance ne peut excéder dix ans.

Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être émises à un bénéficiaire, au cours de toute période de 12 mois est limité à 5 % des actions émises et en circulation.

Le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un consultant au cours de toute période de 12 mois est de 2 % du nombre d'actions émises et en circulation. De plus, les options octroyées à des consultants exerçant des relations avec les investisseurs pourront être levées par étape sur une période de 12 mois suivant l'octroi, à raison de 25 % par trimestre.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Les options d'achat d'actions de la société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début	11 650 000	0,19	7 562 500	0,13
Attribuées	-	-	6 200 000	0,28
Exercés	-	-	(1 150 000)	0,08
Expirées	-	-	(962 500)	0,40
En circulation à la fin	<u>11 650 000</u>	<u>0,19</u>	<u>11 650 000</u>	<u>0,19</u>
Exercables à la fin	<u>11 650 000</u>	<u>0,19</u>	<u>11 400 000</u>	<u>0,19</u>

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

14.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 30 septembre 2017 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée années
3 200 000	0,07	3,95
2 250 000	0,12	0,23
600 000	0,15	1,22
400 000	0,19	3,95
5 200 000	0,30	4,01
11 650 000	0,19	2,85

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 décembre 2016 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée années
3 200 000	0,07	3,70
2 250 000	0,12	1,03
600 000	0,15	1,97
400 000	0,19	4,70
5 200 000	0,30	4,76
11 650 000	0,19	3,60

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

14.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées 0,12 \$ au 31 décembre 2016 a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2016
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,176 \$
Taux de dividende attendu	0 %
Volatilité moyenne attendue	103 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	0,71 %
Durée de vie moyenne prévue	4,76 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,28 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée de vie moyenne prévue des options sur actions. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

En tout, un montant de 712 437 \$ au 31 décembre 2016 de la charge du personnel (dont la totalité se rapporte à des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en instruments de capitaux propres) a été comptabilisé en résultat net (638 199 \$ comme salaires et charges au titre des avantages du personnel et 74 238 \$ comme honoraires professionnels et de consultation) et porté au crédit du surplus d'apport. De plus, la société a octroyée 500 000 options à un consultant pour une valeur totalisant 32 709 \$.

Un montant de 16 354 \$ (16 354 \$ au 31 décembre 2016) a été comptabilisé en résultat net et porté au crédit du surplus d'apport pour les 250 000 (250 000 options au 31 décembre 2016) options qui ont été acquises durant cette période.

15. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS

15.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2 : Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et
- Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La juste valeur des titres négociables d'une société cotée a été estimée en fonction du cours à la date de clôture. Les titres négociables d'une société cotée évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière au 30 septembre 2017 sont classés dans le niveau 1.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

15.2 Instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée

La juste valeur des acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant, des acomptes sur dû à une société, du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur à long terme et des redevances à payer a été estimée en utilisant une analyse des flux monétaires actualisés avec un taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires. La juste valeur se rapproche de la valeur comptable en fin d'exercice. Les instruments financiers sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur.

16. AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les autres charges opérationnelles se détaillent comme suit :

	Trimestre finissant le 30 septembre		Période finissant le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Honoraire professionnel	121 054	135 209	413 781	501 792
Honoraires relation aux investisseurs (1)	21 750	14 677	81 604	14 677
Dépenses de voyage	27 801	13 368	39 658	38 069
Frais de bureau	15 765	21 063	48 744	53 089
Informations aux actionnaires et droits d'inscription	10 314	26 989	53 988	54 994
Frais bancaires	523	643	2 384	1 813
Variation de la valeur actualisée d'un acompte sur dû à une société, selon le taux effectif (2)	-	-	1 629	-
	<u>197 207</u>	<u>211 949</u>	<u>641 788</u>	<u>664 434</u>

(1) Inclus un paiement fondé sur des actions de 16 354 \$ en 2017 et 8 177 \$ en 2016.

(2) Relatif aux honoraires professionnels et de consultation

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

17. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	Trimestre finissant le 30 septembre		Période finissant le 30 septembre	
	2017 \$	2016 \$	2017 \$	2016 \$
Variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée	(267 250)	10 000	302 750	10 000
Amortissement de l'écart d'actualisation des acomptes sur dû à des administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant, selon le taux effectif	2 770	2 717	8 248	7 894
Amortissement de l'écart d'actualisation des acomptes sur dû à une société, selon le taux effectif	913	690	2 719	2 744
Produits financiers	<u>(263 567)</u>	<u>13 407</u>	<u>313 717</u>	<u>20 638</u>

Les charges financières des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	Trimestre finissant le 30 septembre		Période finissant le 30 septembre	
	2017 \$	2016 \$	2017 \$	2016 \$
Charges d'intérêt sur le billet à payer	(11 342)	(12 865)	(33 904)	(42 115)
Amortissement de l'écart d'actualisation des redevances à payer	(44 848)	-	(134 544)	-
Amortissement de l'écart d'actualisation – dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur	(5 774)	(3 507)	(17 236)	(10 468)
	<u>(61 964)</u>	<u>(16 372)</u>	<u>(185 684)</u>	<u>(52 583)</u>

18. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les bons de souscription, les options de courtiers, les bons de souscription aux courtiers, les unités aux courtiers et les options sur actions n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 13.2 à 13.5 et 14.2.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

18. RÉSULTAT PAR ACTION (suite)

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire en 2017 et 2016.

	Trimestre finissant le 30 septembre		Période finissant le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires	(679 765)	(373 594)	(1 177 873)	(1 112 700)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	169 819 022	139 836 902	167 186 813	129 251 813
Perte nette base et dilué par action ordinaire	(0,00)	(0,00)	(0,01)	(0,01)

Voir la note 24 pour les transactions sur le capital-actions après le 30 septembre 2017.

19. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	Au 30 septembre	
	2017	2016
	\$	\$
Taxes sur les produits et services à recevoir	229 657	(94 215)
Frais payés d'avance	109 767	58 211
Avances aux dirigeants	-	(8 000)
Avances sur les dépenses d'exploration et d'évaluation	45 600	(9 719)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(13 622)	(90 325)
	<u>371 402</u>	<u>(144 048)</u>

Les opérations non monétaires du bilan sont les suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Émission d'actions pour le paiement d'une dette fournisseur	42 375	28 250
Émission d'instruments de capitaux propres pour frais d'émission d'unités	27 388	76 687
Dettes fournisseurs et autres créditeurs inclus dans les Immobilisations corporelles	265 800	-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs inclus dans les Immobilisations incorporelles	300 000	-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	54 129	77 718
Redevance à payer inclus dans les immobilisations incorporelles	-	815 427

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la société comprennent les principaux dirigeants et des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

20.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la société sont les membres du conseil d'administration et les dirigeants. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Trimestre finissant le 30 septembre		Période finissant le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Avantages à court terme du personnel				
Salaires et avantages sociaux	59 938	61 717	197 068	197 296
Horaires de gestion	37 500	37 500	112 050	112 500
Rémunération des administrateurs	10 500	-	41 500	30 500
Variation de la valeur actualisée des acomptes sur des dus et dû à des administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant, selon le taux effectif	-	-	-	4 944
Total des avantages à court terme	107 938	99 217	351 068	345 240
Paiements fondés sur des actions	-	59 463	-	69 040
Total de la rémunération	107 938	158 680	351 068	414 280

⁽¹⁾ Payés à une société détenue par un administrateur

Au 30 septembre 2017, les acomptes aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant totalisent 371 201 \$ (362 953 \$ au 31 décembre 2016) (se référer à la note 7).

Les comptes fournisseurs et autres créiteurs incluent un montant de 37 716 \$ dû aux dirigeants et à une société détenue par un administrateur (13 997 \$ au 31 décembre 2016).

Au 30 septembre 2017, le dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur totalise 1 268 337 \$ (1 209 601 \$ au 31 décembre 2016).

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

21. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la société de poursuivre ses activités, d'augmenter la valeur des actifs de la société et d'assurer un rendement aux actionnaires de la société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production des propriétés ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis à la note 23.

La société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

22. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

La société gère les risques en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme de la société tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux.

La société ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la société est exposée sont décrits ci-après.

22.1 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Société est exposée à l'autre risque de prix.

Sensibilité à l'autre risque de prix

La Société est exposée aux fluctuations des prix de marché de ses titres négociables d'une société cotée. Le risque maximal auquel sont exposés les placements est égal à leur juste valeur.

Si le cours publié de ces titres négociables d'une société cotée avait varié de $\pm 20\%$ au 30 septembre 2017, le résultat net et les capitaux propres auraient varié de 96 000 \$ (40 000\$ au 31 décembre 2016).

22.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable de la trésorerie, des avances sur les dépenses d'exploration et d'évaluation, des acomptes sur dû à une société, des acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant au montant de 823 050 \$ au 30 septembre 2017 (974 188\$ au 31 décembre 2016).

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

22.2 Risque de crédit (suite)

Le risque de crédit des acomptes sur dû à une société et des acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant est considéré comme limité. La société effectue un suivi continu des défaillances des contreparties. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les exercices présentés.

La direction de la société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

22.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de la période, la société a financé ses programmes d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions de droits miniers au moyen de financements privés.

La société s'attend à pouvoir respecter ses obligations grâce à ses flux de trésorerie liés aux financements.

Les dettes fournisseurs et autres créateurs d'un montant de 864 127 \$ (393 878 \$ au 31 décembre 2016), les billets à payer d'un montant de 180 000 \$ (180 000 au 31 décembre 2016) et le dû aux administrateurs de 41 500 \$ (0 \$ au 31 décembre 2016) ont des échéances contractuelles de moins de douze mois. Le dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur de 1 226 837 \$ (1 209 601 \$ au 31 décembre 2016) ont des échéances allant jusqu'au 31 décembre 2018.

La société considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier la trésorerie.

23. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration et d'évaluation.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les financements accréditifs;
- Un an après que la société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard.

Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

23. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (suite)

En vertu d'ententes avec des souscripteurs en 2011, la société s'était engagée à dépenser 245 000 \$ en Frais d'Exploration Canadien (« FEC ») avant le 31 décembre 2012. La société a engagé 163 875 \$ en FEC avant le 31 décembre 2012 et un solde approximatif de 77 000 \$ de FEC renoncés à des investisseurs n'a pas été engagé au 31 décembre 2012 et a été utilisé à d'autres fins que des travaux d'exploration. L'éventualité maximale pour la société relativement au non respect de ses engagements envers ses souscripteurs est approximativement de 55 000 \$. Au 28 février 2014, la société avait produit les formulaires de réductions

relatifs au montant de 77 000 \$ de FEC renoncés et qui n'ont pas été engagés au 31 décembre 2012. Au 31 décembre 2016, un solde de 8 131 \$ à titre d'impôt de la partie XII.6 est inclus dans les dettes fournisseurs.

Au cours de l'exercice 2015, la Société a reçu un montant de 354 596 \$ à la suite de financements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2015. À cette date, un montant de 135 060 \$ représentait le produit de financements non dépensé lié aux actions accréditives.

Au cours de l'exercice de 2016, la société a reçu un montant de 1 436 658 \$ à la suite de financements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2016. À cette date, un solde de 1 211 933 \$ représente le produit de financements non dépensé lié aux actions accréditives.

La société a convenu de prolonger le contrat pour une autre année selon les mêmes termes et conditions prévu à l'entente signée le 15 juillet 2014 avec AGORACOM. La société émettra des actions pour les services rendus par AGORACOM, services étant la publicité en ligne, le marketing et les autres services de publicité inhérents. Le nombre d'actions qui devra être émis à la fin de chaque période sera déterminé le jour de l'émission de la facture en utilisant le cours de clôture des actions, à la bourse de croissance TSX. L'entente est de 12 mois commençant le 15 juillet 2017 et les services totalisant 50 000 \$ doivent être payés par la société au moyen de paiements trimestriels de 12 500 \$ plus TVH.

Le 12 avril 2016, la Société a conclu une entente de service de relation avec les investisseurs avec la société Relations Publique Paradox Inc. En vertu de cette entente, la Société s'engage à déboursier des honoraires de 6 500 \$ mensuellement pour une période de 24 mois et à émettre 500 000 options d'achat d'actions à un prix de levé de 0,15 \$ par action sur une période de 12 mois suivant l'octroi, à raison de 25 % par trimestre. Au 30 septembre 2017, 500 000 options (250 000 options au 31 décembre 2016) étaient acquises.

La société a finalisé une entente de développement et d'exclusivité avec la société PyroGenesis le 28 septembre 2015. En contrepartie du droit exclusif d'utilisation de la technologie développée par PyroGenesis, la société doit effectuer les paiements tel que décrits ci-dessous :

- Pour 2016, le plus élevé de 10% des ventes de silice ou 50 000 \$ (payé en date du 21 octobre 2015 par l'émission de 1 000 000 unités);
- Pour 2018, le plus élevé de 10% des ventes de silice ou 150 000 \$;
- Pour 2019, le plus élevé de 10% des ventes de silice ou 200 000 \$;
- Pour 2020 et après, le plus élevé de 10% des ventes de silice ou 250 000\$ par année.

Au 30 septembre 2017, l'engagement total au titre des coûts des investissements relativement à l'achat de l'équipement d'essai s'établissait environ à 3 271 600 \$.

Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Au 30 septembre 2017

(en dollars canadiens)

24. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 2 octobre 2017, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 300 000 \$ par l'émission de 3 000 000 unités composées d'une action ordinaire et un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,20 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription n'a été comptabilisé et aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

Au 21 novembre 2017, la société a conclu deux tranches pour un total de 715 100 \$ sur une allocation maximum d'un montant de 1 640 000 \$ autorisée par les autorités réglementaires. La société a émis 7 151 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,15 \$ l'action, durant les 36 mois suivant la clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription ne sera comptabilisé.

Après la fin de la période, 1 750 000 bons de souscription ont été levés pour un montant total de 122 500 \$ en espèces.